Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-200064699-20260911-DEL2026_094-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	21	28

Vote
A l'unanimité Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 11 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaussais-sur-Mer s'est réuni en Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ORVEILLON Philippe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/09/2026.

Présents : M. ORVEILLON Philippe, Maire, Mme AMOURET Anne, Mme ARMANGE Cécile, M. BONENFANT Mikaël, Mme BROUSTÉ Chrystelle, Mme CHASSEVENT Marie, Mme DE SALINS Catherine, Mme DURETZ Laurence, Mme FRÉTIGNÉ Claudine, M. JÉGARD Yann, M. LANGERON Christophe, M. MAREC Jean-Pierre, Mme MERRIEN Violaine, Mme OLEK Anne-Sophie, Mme PARIS Pascaline, M. QUICLET Pierre, M. RAHARD Ludwig, M. RENOU Patrick, M. ROUSSEL Christian, Mme TIRÉ Maryse, Mme VOLTON Estelle

Excusés ayant donné procuration : M. BERTIN Yann à M. RENOU Patrick, Mme JOUANNEAU Estelle à M. QUICLET Pierre, Mme MARIN Magali à Mme CHASSEVENT Marie, Mme NEZOU Marie-Reine à Mme DE SALINS Catherine, M. PARDO Gregory à Mme MERRIEN Violaine, M. VILLENEUVE Guillaume à M. BONENFANT Mikaël, M. WAGLER Henrique à M. RAHARD Ludwig

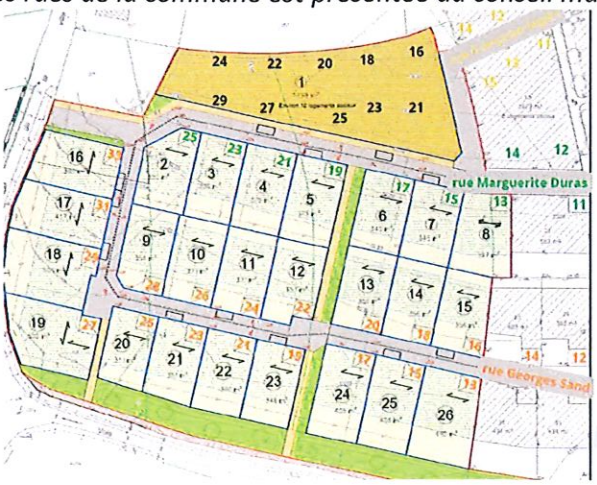
Absent : M. HASLAY Jean-Michel

A été nommé secrétaire : M. BONENFANT Mikaël

2026-094 – Dénomination des voies de la troisième tranche des Jardins de Beaussais

Rapporteur : Philippe ORVEILLON, Maire

Vu *la délibération du 6 juin 2024*
Vu *une erreur matérielle constatée dans l'orthographe d'un nom de rue*
Considèrent *qu'il convient de repasser une délibération pour corriger cette erreur*
Vu *les articles L. 2121-30, L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 du Code général des collectivités territoriales*
Considérant *que les voies de la troisième tranche des Jardins de Beaussais ne portent pas de dénomination*
Considérant *qu'il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation*
Considérant *qu'il appartient au conseil municipal de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre*
Considérant *qu'il appartient également au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et lieux-dits de la commune, y compris les voies privées ouvertes à la circulation*
Considérant *que la dénomination des voies est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même*
Considérant *que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L. 2213-28 du Code général des collectivités territoriales aux termes duquel « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté par arrêté du maire »*
Considérant *que la dénomination des rues de la commune est présentée au conseil municipal*



Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-200064699-20260911-DEL2026_094-DE

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions sur le sujet. Aucune question n'est soulevée.

En conséquence et après délibéré, le conseil municipal à l'**unanimité**, décide de :

- **D'ADOPTER** le nom des rues conformément à la cartographie jointe en annexe de la présente délibération, dans le prolongement des rues Françoise Sagan, Marguerite Duras et George Sand créées pour les Jardins de Beaussais III ;
- **CHARGER** Monsieur le Maire de procéder à la numérotation des immeubles de ce secteur ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

En mairie, le 14/09/2026
Président de séance :
M. ORVEILLON Philippe, Maire



Secrétaire de séance :
M. BONENFANT Mikaël

